

DROIT FISCAL - DOUANES

L'inscription aux examens oraux est obligatoire via le secrétariat

Lundi 17 août	Mardi 18 août	Mercredi 19 août	Jeudi 20 août	Vendredi 21 août	Samedi 22 août
	Management des opérations et de la qualité Examen écrit à 18h 0/41			Procédures douanières contentieuses Examen écrit à 16h N3a 1/3	
Lundi 24 août	Mardi 25 août	Mercredi 26 août	Jeudi 27 août	Vendredi 28 août	Samedi 29 août
	Customs Compliance Examen écrit à 16h N3a 1/3	Eléments de droit fiscal européen Examen écrit à 18h 1/30	Procédures spéciales en douane Examen écrit à 16h N3a 1/3	Classement tarifaire Examen écrit à 16h N3a 1/3	
Lundi 31 août	Mardi 1er septembre	Mercredi 2 septembre	Jeudi 3 septembre	Vendredi 4 septembre	Samedi 5 septembre
Import/Export Examen écrit à 16h N3a 1/3		Douane et accises, éléments Examen écrit à 16h 0/6	Droit fiscal européen : matières approfondies Examen écrit à 18h 0/17	TVA en douane Examen écrit à 16h N3a 1/3	TVA Examen écrit à 9h 1/49
Lundi 7 septembre	Mardi 8 septembre	Mercredi 9 septembre			
		DELIBERATIONS			

Droit pénal : travail écrit de commentaire d'une décision judiciaire mise à disposition, par la rédaction d'un texte de 2 à 5 pages maximum pour la date ultime du 20 août à 12h. envoi par mail à a.masset@uliege.be en demandant un accusé de réception, en faisant part des réflexions que cette décision inspire en lien avec les cours dispensés, avec l'ouvrage de référence (Guide juridique de l'entreprise), et en lien avec les propres connaissances théoriques et pratiques personnelles, même en marge de la matière mais évidemment en connexion avec celle-ci. Style et forme sont à soigner.

Droit du commerce international : examen écrit le 2 septembre à 9h (B31-3/42).